

nos  
GÉANTS



**ANTOINE  
LABELLE,**

**(1833-1891)**

### O11 : Situer dans le temps et dans l'espace

Antoine Labelle est né le 24 novembre 1833 à Sainte-Rose, au nord de la ville de Laval, et est décédé le 4 janvier 1891 à Québec. Il a grandement contribué à la colonisation des Laurentides.

#### Question 1

Sur la carte suivante, encercle la ville de Sainte-Rose ou celle de Laval.

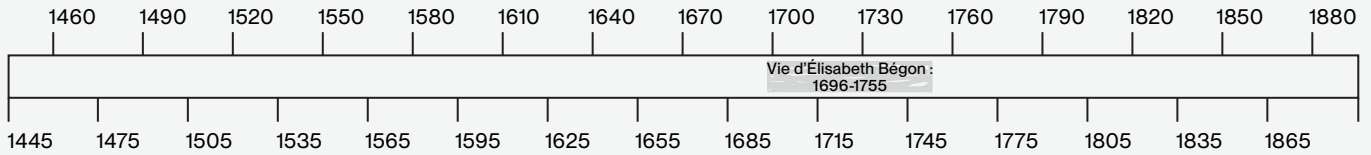


<sup>1</sup> Sauf mention contraire, tous les documents écrits de ce questionnaire sont tirés de ANTOINE LABELLE (1833-1891), dossier de recherche pour Nos géants, FLG, par Manon Leroux, avril 2022.

## Question 2

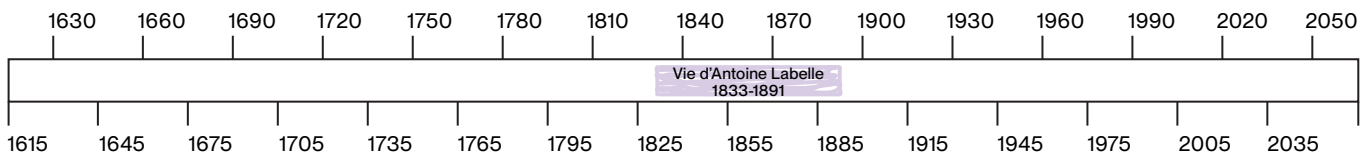
Sur la bande du temps suivante, trace la durée approximative de la vie d'Antoine Labelle.  
Tu peux colorier par-dessus les lignes verticales.

Exemple : Vie d'Élisabeth Bégon : 1696-1755.



### → Réponse

Vie d'Antoine Labelle : 1833-1891.



## Question 3

En recourant aux cahiers d'apprentissage, choisis et place en ordre chronologique sur les lignes qui suivent trois événements qui sont contemporains de la vie d'Antoine Labelle (année, événement).

---

---

---

### → Réponse

Tous les événements contemporains de la vie d'Antoine Labelle sont recevables.

## O12 : Établir des faits

### Question 4

À l'aide des documents 1 et 2, identifie deux effets que l'étude de la vie du curé Antoine Labelle peut provoquer, par exemple chez un historien.

---

---

---

---

---

---

---

---

#### Document 1

En examinant de plus près la vie, les rêves et les réalisations concrètes du célèbre curé Antoine Labelle, on est frappé par le fossé qui existe entre l'ambition ou la démesure des rêves qu'il a nourris pour les Canadiens français et ce qu'il a pu réellement accomplir de son vivant.

#### Document 2

On est également ému ou troublé de voir combien la grandeur de sa réputation et du souvenir qu'il a laissé dans les Laurentides dépasse l'effet concret qu'il a pu avoir sur le cours des choses. Cet écart tient au caractère imposant (physiquement et dans sa personnalité) du personnage.

#### → Réponse

- À l'évidence, le curé Labelle **ne laisse personne indifférent**. L'étude de sa vie peut provoquer **une grande surprise sinon une admiration** chez un historien, par le fossé qui existe entre l'ambition ou la démesure des rêves qu'il a nourris pour les Canadiens français et ce qu'il a pu réellement accomplir de son vivant. (Document 1)
- On est également **ému ou troublé** de voir combien la grandeur de sa réputation et le souvenir qu'il a laissé dans les Laurentides dépasse l'effet concret qu'il a pu avoir sur le cours des choses. (Document 2)

## OI3 : Déterminer des causes et des conséquences

### Question 5

Les auteurs de l'époque du curé Labelle s'accordent pour dire que ses rêves ont été brisés, et que le bilan de son œuvre est plutôt celui d'un échec. Si Labelle ne pouvait voir tous les obstacles qui allaient se dresser sur son chemin, il demeure que ses réalisations sont impressionnantes.

À l'aide des documents 1, 2, 3 et 4, indique cinq causes de ses échecs.

- a) \_\_\_\_\_
- b) \_\_\_\_\_
- c) \_\_\_\_\_
- d) \_\_\_\_\_
- e) \_\_\_\_\_

#### Document 1

Ses échecs sont attribuables à plusieurs facteurs : la trop grande attractivité économique des États-Unis et la puissance des compagnies forestières.

#### Document 2

L'Église et le gouvernement fédéral s'opposaient aux projets du curé Labelle.

#### Document 3

Le curé Labelle s'est fait reprocher d'avoir trahi les conservateurs au profit des libéraux, alors qu'il ne cherchait qu'à faire avancer ses projets, peu importe le parti en place.

#### Document 4

Ses moyens financiers étaient dérisoires.

### → Réponse

Ses échecs sont attribuables à plusieurs facteurs (il n'y a évidemment pas d'ordre à respecter ici) :

- a) Les États-Unis présentaient une trop grande attractivité économique;
- b) Les compagnies forestières étaient très puissantes;
- c) L'Église et le gouvernement fédéral s'opposaient à ses projets;
- d) Il s'est fait reprocher d'avoir trahi les conservateurs au profit des libéraux, alors qu'il ne cherchait qu'à faire avancer ses projets, peu importe le parti en place;
- e) Ses moyens financiers étaient dérisoires.

## O14 : Mettre en relation des faits

### Question 6

Chacun des documents ci-dessous présente la position d'acteurs impliqués dans la colonisation des Laurentides au 19<sup>e</sup> siècle. Dans le tableau, inscris le numéro du document correspondant à la position de ces acteurs.

#### Document 1

Pour les prêtres et pour l'écrasante majorité de l'élite, la langue et la foi catholique vont main dans la main et ne sauraient être pensées séparément

#### Document 2

Il ne partage pas l'aversion des tenants du messianisme et des ultramontains<sup>2</sup> envers l'industrie et, de façon générale, envers la modernité.

#### Document 3

Il demande à chaque municipalité de donner un droit de passage au train pour que ce dernier puisse se brancher à la ligne principale. Pour toutes sortes de raisons, le chemin de fer ne dépasse pas Saint-Jérôme de son vivant. La colonisation est ralentie, et cela empêche les colons de trouver des débouchés pour leurs produits.

#### Document 4

Il rencontre également des obstacles sérieux pour l'aménagement des chemins. Les commissaires des Terres de la Couronne calquent pourtant leurs recommandations sur celles de Labelle, qui est considéré comme l'autorité dans la région. Mais l'argent octroyé (pour les chemins, l'arpentage) ne suffit pas du tout.

### → Réponse

Acteur de la colonisation des Laurentides	Document
Le curé Labelle	Document n° 2
Les municipalités	Document n° 3
L'Église et l'élite de la société	Document n° 1
Les autorités gouvernementales	Document n° 4

<sup>2</sup> L'ultramontanisme désigne des tendances au sein de l'Église catholique qui affirment la primauté ou la supériorité spirituelle et juridictionnelle du pape sur le pouvoir politique. (Tiré de Wikipédia.)

## O15 : Dégager des différences et des similitudes

### Question 7

L'image du curé Labelle, hors des Laurentides, où il s'est toujours trouvé une masse de gens pour honorer sa mémoire, a varié au fil des 130 dernières années.

Chacun des trois documents ci-dessous présente un point de vue (plutôt positif, ou plutôt négatif) à propos du curé Labelle. À l'aide du tableau, détermine si ces points de vue sont différents ou similaires. Précise ta réponse.

#### Document 1

Peu après sa mort, on écrit dans *La Semaine religieuse* : « Les journaux discutent et jugent, ces jours-ci, chacun à son point de vue, la carrière politique de Mgr Labelle. Pour nous, ses frères dans le sacerdoce, nous n'en voulons rien dire. Nous aimons mieux nous rappeler les œuvres de zèle qu'il a accomplies. »  
Ces mots laissent deviner qu'au sein de l'Église, Labelle n'avait pas que des amis.

#### Document 2

Trente-huit ans plus tard, son biographe Auclair écrit : « Les réserves qui s'imposaient alors sans doute à une plume ecclésiastique, à cause des passions politiques qu'il ne convient pas à un prêtre d'entretenir, ne sont plus aussi pressantes. Le temps a fait son œuvre. »

#### Document 3

Depuis les années 1980, certains peuvent avoir tendance à le rejeter, d'autres reconnaissent sa modernité. Sa désignation comme personnage historique d'importance par les gouvernements provincial (2016) et fédéral (2019) semble inspirée par cette dernière tendance.

### → Réponse

Document	Point de vue (plutôt positif ou plutôt négatif)	Précision de la réponse
n°1	Plutôt négatif	<ul style="list-style-type: none"><li>Le document 1 exprime un point de vue plutôt négatif, tandis que les deux autres documents (2 et 3) expriment des points de vue plutôt positifs.</li><li>Il est donc difficile de trancher ici. Un jugement aussi nuancé que ceux qu'expriment les documents est de mise : on pourrait parler de points de vue plutôt similaires.</li></ul>
n°2	Plutôt positif	
n°3	Plutôt positif	

## O16 : Établir des liens de causalité

### Question 8

À l'aide des documents ci-dessous, explique comment le curé Labelle en est venu à croire à la nécessité de coloniser les Laurentides.

Réponds à la question en précisant et en reliant les éléments suivants :

- La prise de conscience d'un problème démographique;
- La détermination d'une solution au problème démographique;
- L'engagement de Labelle dans la colonisation.

#### Document 1

C'est alors qu'il est curé des paroisses Saint-Antoine-Abbé, puis Saint-Bernard-de-Lacolle (1859-1868), situées toutes deux près des États-Unis, qu'Antoine Labelle est témoin de la saignée démographique (c'est-à-dire une baisse ou une perte importante de population) qui se produit au Bas-Canada (le Québec).

#### Document 2

Il rencontre en 1860 l'écrivain français Edme de Saint-Père, qui a écrit un ouvrage sur l'exil des Canadiens français aux États-Unis et qui propose de peupler le nord du Canada pour remédier à la situation.

#### Document 3

Labelle fait sienne cette cause, mais son idée va plus loin : il rêve pour son peuple d'une revanche, qui permettrait de reprendre la terre au conquérant anglais de 1760.

**La prise de conscience d'un problème démographique :**

---

---

---

---

**La détermination d'une solution au problème démographique :**

---

---

---

---

## Question 8

SUITE

L'engagement de Labelle dans la colonisation :

---

---

---

---

Ta conclusion (relie les trois documents par rapport au sens) :

---

---

---

---

### → Réponse

- Prise de conscience d'un problème démographique : Labelle est témoin d'une baisse de population grave (une saignée) dans les paroisses de Saint-Antoine-Abbé et de Saint-Bernard-de-Lacolle.
- Détermination d'une solution au problème démographique : Sa rencontre avec l'écrivain français Edme de Saint-Père lui fait voir une solution : peupler le nord du Canada pour remédier à la situation.
- Engagement de Labelle dans la colonisation : Il s'engage dans la colonisation, mais son idée va plus loin : il rêve pour son peuple d'une revanche, qui permettrait de reprendre la terre au conquérant anglais de 1760.
- Conclusion : à l'aide de marqueurs de relations, tels que *En effet, c'est que, c'est-à-dire, en fait, car, grâce à, étant donné que, puisque, comme, parce que*, etc., l'élève doit établir un lien de causalité entre les deux premiers éléments (A et B), puis entre le deuxième (B) et le troisième (C).

\*\*\*

LL, septembre 2022